N° d'épreuve FFM	261
Moto-Club	MC Valence
N° d'affiliation	C0960
Date	6 octobre 2019
Lieu	Montmeyran (26)
Organisateur technique	Marçais Vincent
E-mail	bmarcais@hotmail.com
Téléphone	06 89 89 02 35

02 MAI 2019

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	REY Jean Paul	Licence : 109 983
Président du Jury ou Arbitre*	DANNONAY Stéphane	Licence : 126 909
Membre du Jury	CAILLAT Jean Pascal	Licence : 031 733
Membre du Jury	DUVERT Philippe	Licence : 214 674
Commissaire technique responsable	LANIEL Christian	Licence : 103 745
Responsable du chronométrage	DUVERT Sylvie	Licence : 244 014

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Espoir 65	7 ans	12 ans	65 cc	
Espoir 85	9 ans	12 ans	85 cc	
125 cc	13 ans		125 cc	
MX 2	15 ans		125 2T / 250 4T	
MX 1	15 ans		250 / 450 2&4T	
Vétérans	40 ans		125 / 250 / 450	

Engagement :

Site Internet ---- engage sports

Contact ---------

Téléphone ------- E-mail---

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non

Tarif : 8 €

Caution :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ **NON** ☒ **OUI** (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Hassan Chamli-Oghli**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche ..... **Valence**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) ..... **19 mn**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Circuit Gir's MX**

Adresse ..... **Le Mourayer 26300 Montmeyran**

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	52
En manche :	45

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	...
En manche :	...

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1540 m**

Largeur minimum de la piste ..... **6 m**

Largeur de la grille ..... **31 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **85 m**

Nombre d'OCP* **16**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 26 avril 2019	Date : 06 MAI 2019	Date : 07/05/19
MOTO CLUB VALENTINOIS Allee Joule Z.I. des Auréats 26000 VALENCE Tél 06 89 89 02 35	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN TEL:04 75 55 22 50	Numéro : 19/0529

MC VALENCE MONTMEYRAN

MOTO CROSS du 6 OCTOBRE 2019

MATIN

	ESSAIS	
8 H 00	MX 1	11'
8 H 13	125	11'
8 H 26	MX 2 série 1	11'
8 H 39	MX 2 série 2	11'
8 H 52	65 & 85	11'
9 H 05	VETERAN	11'
	ESSAIS CHRONOS	
9 H 20	MX 1	15'
9 H 38	125	15'
9 H 56	MX 2 série 1	15'
10 H 14	MX 2 série 2	15'
10 H 32	65 & 85	15'
10 H 50	VETERAN	15'
COURSES 11 H 15	1ère manche MX 1	15' + 1T
11 H 40	1ère manche 125	15' + 1T

REPAS

APRES-MIDI

13 H 15	1ère manche MX 2 A	15' + 1T
13 H 40	1ère manche MX 2 B	15' + 1T
14 H 05	1ère manche 65 & 85	15' + 1T
14 H 35	1ère manche VETERAN	15' + 1T
14 H 55	2ème manche MX 1	15' + 1T
15 H 20	2ème manche 125	15' + 1T

ENTRACTE

16 H 05	2ème manche MX 2 A	15' + 1T
16 H 30	2ème manche MX 2 B	15' + 1T
16 H 55	2ème manche 65 & 85	15' + 1T
17 H 20	2ème manche VETERAN	15' + 1T
17 H 50	**FINALE 125, MX 2, MX 1**	**15' + 1T**
18 H 15	REMISE DES PRIX	